



# Kêr Happy Squizz

Vide-grenier du samedi 14 juin 2025

9h - 18h

Salle des fêtes - Guisriff

## **Bulletin d'inscription EXPOSANT :**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

E-Mail :

Pièce d'identité N° :

Date de validité :

Préfecture :

Date et lieu de naissance :

## **RESERVATION :**

|                          | Quantité | Prix unitaire | Total |
|--------------------------|----------|---------------|-------|
| Emplacement avec 1 table |          | 5€            |       |
| Portant non fourni       |          | 2€ le mètre   |       |
| Emplacement sans table   |          | 2€ le mètre   |       |
| Total à régler           |          |               |       |

## **ATTESTATION SUR L'HONNEUR :**

Je soussigné (nom, prénom) .....déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code du Commerce)
- Ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code Pénal)

-

Fait le ..... à ..... Signature

# REGLEMENT VIDE-GRENIER

Samedi 14 juin 2025

- 1- Cette manifestation s'adresse aux particuliers, aux collectionneurs et aux associations régies par la loi 1901.
- 2- Ils seront réputés exposants lorsque l'ensemble des documents (bulletin d'inscription et règlement datés et signés, copie de la pièce d'identité) accompagné du règlement seront parvenus à l'organisateur.
- 3- L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre public ou toute inscription incomplète.
- 4- L'organisateur établit le plan de la manifestation et attribue les emplacements.
- 5- Aucun particulier ne peut participer à plus de 2 ventes par an.
- 6- Il ne sera fait aucun remboursement en cas de désistement avant la manifestation.
- 7- Les objets et collections déballés appartiennent et sont sous la responsabilité de l'exposant tant en cas de détérioration, de vol ou de préjudice. Il lui incombe de pourvoir à son assurance.
- 8- La mise en place pourra s'effectuer à partir de 8h. Les exposants s'engagent à être prêt à recevoir le public à partir de 9h et à ne pas remballer avant 17h30.
- 9- Les tables et chaises sont loués aux exposants qui seront tenus responsables des éventuelles dégradations. Les dommages seront payables immédiatement.
- 10- Les exposants s'engagent à rendre leur emplacement propre.
- 11- L'organisateur se réserve le domaine de la restauration et de la buvette.

Fait le ..... à .....

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Bulletin d'inscription accompagné du règlement daté et signé,

De la copie de la pièce d'identité

Du règlement (espèces ou chèque à l'ordre de Association Kêr Happy Squizz) à envoyer à :

Association Kêr Happy Squizz, 27 rue de la gare, 56560 Guiscriff

Renseignement auprès d'Aurélie au 06 89 88 85 25